

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA MAISON DES POISSONS »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Angré
Marché Cocovico, lot 93 ilot 1, Lot 93, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MAISON DES POISSONS »

Objet : Vente de poissons et autres espèces de mer et de produits congelés ; Transfert d'argent ; Achat et ventes de marchandises ; Commerce général ; Prestations de services .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Angré
Marché Cocovico, lot 93 ilot 1, Lot 93, Ilot 1

Dirigeant(s) M SAME ANZIAN NARCISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03890 du 04/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27194/GTCA/RC/2023 du 04/04/2023

